

Comptes rendus de 2020

**RENDU AL PRESIDENT
DE LA COMMISSION DE VERIFICATION**

Je soussigné, en ma qualité de président de la Commission de vérification, certifie que les comptes de l'association ont été vérifiés conformément à la loi du 15 mars 2009.

1. Les comptes de l'association ont été vérifiés conformément à la loi du 15 mars 2009.

2. Les comptes de l'association ont été vérifiés conformément à la loi du 15 mars 2009.

3. Les comptes de l'association ont été vérifiés conformément à la loi du 15 mars 2009.

4. Les comptes de l'association ont été vérifiés conformément à la loi du 15 mars 2009.

Fait à...


Président de la Commission de vérification